



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21602

VALABLE JUSQU'AU 22/01/2027

ÉDITÉ LE 22/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/12/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GRENOBLE 487737991

Siret : 487 737 991 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 09504

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011300926104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011300926104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SANISERE

Sigle : SANISERE

27 RUE DU TOUR DE L'EAU  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Téléphone : 04 76 50 32 19

Fax : 04 76 50 32 59

Portable : 06 37 62 37 01

Site Internet : <http://www.sanisere.fr>E-mail : [sanisere@sanisere.fr](mailto:sanisere@sanisere.fr)

Responsabilité légale :

VLB PARTICIPATIONS (948 202 197) / BUISSON NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34      Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/10/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/10/2024
o Ventilation mécanique	26/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1